

NOTRE PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 École Arc-en-Ciel



MISSION

Guider chaque élève vers l'atteinte de son plein potentiel en favorisant le plaisir d'apprendre et en encourageant le travail collaboratif entre les enseignants.

VISION

Transmettre des valeurs et des connaissances pour amener le citoyen de demain à se dépasser.

NOS VALEURS: AUTONOMIE, PLAISIR D'APPRENDRE ET CIVISME

- 1. But et définition du projet éducatif
- 2. Encadrements légaux
- 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
- 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
- 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
- 6. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
- 7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
- 8. Transmission et diffusion du projet éducatif
- 9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
- 10. Reddition de compte du projet éducatif

1. BUT ET DEFINITION DU PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services.

2. ENCADREMENTS LÉGAUX

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services.
 - respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37).
 - couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
 - respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
 - assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1)

Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit

être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement (LIP, articles 37, 74, 97.1)

3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le groupe qui a travaillé à l'élaboration du projet éducatif de l'école était composé d'une équipe multidisciplinaire comprenant des enseignants, la direction, des techniciennes en éducation spécialisée et d'autres intervenants clés. Les membres du groupe ont travaillé ensemble pour analyser les données disponibles sur l'école, notamment les résultats et le sondage effectué auprès des parents et du personnel. Tout le personnel de l'école a été impliqué dans le processus d'élaboration du projet éducatif afin de s'assurer que les valeurs et les priorités de l'école étaient bien représentées. Les membres du groupe ont pris le temps de réfléchir à ce qui était important pour l'école et pour les élèves, en se basant sur les valeurs et la vision de l'école. Les vulnérabilités ont été identifiées collectivement lors des rencontres de groupe. Les membres du groupe ont pris le temps d'écouter les perspectives des autres et ont travaillé ensemble.

Voici la liste des participants :

Mme Nathalie Lessard	Directrice
Mme Ruth Asselin	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Coralie Drouin	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Judy-Ann Patry	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme. Audrey Nadeau	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Rosalie Leclerc	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel
Mme Marie-Ève Veilleux Venables	Enseignante, école primaire Arc-en-Ciel

Voici la liste des personnes consultées ou qui ont participé partiellement :

Mme Paméla Brousseau	Orthopédagogue
M. William Brûlé	Enseignant en éducation physique
Mme Julie Roy	Conseillère pédagogique
Mme Joanie Vir	Technicienne en éducation spécialisée
Mme Gabrielle Chabot	Enseignante anglais et musique

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Dans cette section, l'établissement doit dresser la liste des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif. (LIP, article 74)

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Pour l'élaboration du projet éducatif, nous avons mené quelques consultations auprès de la communauté scolaire. Tout d'abord, nous avons analysé les besoins de l'école et les défis auxquels elle fait face. Ensuite, le centre de services a envoyé un sondage aux parents et nous avons reçu des réponses de 20 % des parents du secteur. Grâce à ce sondage, nous avons pu mieux analyser nos forces, nos défis et identifier les priorités d'action pour notre école. Nous avons également pu mieux comprendre les priorités des parents et leurs attentes envers l'école. Ces consultations ont été essentielles pour l'élaboration d'un projet éducatif qui répond aux besoins de tous les acteurs de la communauté scolaire.

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

L'école Arc-en-Ciel et l'école Rayons-de-Soleil ont uni leurs forces pour former un conseil d'établissement représentatif des deux écoles, avec tous les postes occupés et une participation active des parents. Afin de respecter le caractère unique de chaque milieu, chaque école présentera son propre projet éducatif, qui tient compte des défis et des enjeux particuliers de chacun. Notre objectif commun est d'offrir une éducation de qualité.

St-Camille-de-Lellis est un charmant village situé dans la MRC des Etchemins, dans la région de Chaudière-Appalaches au Québec. Ce village pittoresque compte environ 900 habitants et est situé à proximité des frontières américaines, offrant ainsi des vues spectaculaires sur les montagnes

environnantes. Le village de St-Camille-de-Lellis est un véritable paradis pour les amateurs de la nature, offrant une variété d'activités en plein air telles que la randonnée pédestre, le vélo, le kayak, la pêche et la chasse. Les paysages naturels de la région, y compris la rivière Etchemin, les collines et les forêts, attirent les visiteurs tout au long de l'année.

Le village abrite également deux industries, GC Bois Franc et RA Express, qui contribuent à l'économie locale. Les commerces locaux comprennent une épicerie-boucherie, un dépanneur, une quincaillerie, une station-service, un restaurant et des salons de coiffure, qui offrent un large éventail de produits et de services aux résidents locaux. Dans l'ensemble, St-Camille-de-Lellis est un lieu paisible et charmant, offrant à la fois des opportunités de loisirs en plein air et des services essentiels pour répondre aux besoins de ses habitants.

L'École Arc-en-Ciel de St-Camille est une petite école qui accueille 26 élèves de la 1ère à la 6ème année dans deux classes à triple niveau. Étant donné le petit nombre d'élèves, les élèves de maternelle fréquentent habituellement la classe de l'école de St-Magloire. Cependant, grâce à l'aide financière du centre de services, l'école réussit à mettre en place des classes à double niveau pour les cours de français et de mathématiques, ce qui améliore la maîtrise de la langue d'enseignement et augmente les chances de réussite des élèves. La maîtrise de la langue française est une priorité pour l'équipe pédagogique de l'école, car elle est essentielle à la réussite scolaire des élèves. C'est pourquoi l'équipe préfère déjumeler en français afin de permettre aux élèves de recevoir une attention personnalisée et de renforcer leur compréhension de la langue. Malgré sa petite taille, l'École Arc-en-Ciel de St-Camille offre un environnement éducatif stimulant et accueillant pour les élèves. Les enseignants travaillent en étroite collaboration avec les parents et la communauté pour fournir une éducation de qualité et aider les élèves à atteindre leur plein potentiel.

Au cours des dernières années, l'École Arc-en-Ciel a connu une croissance de sa clientèle. En 2022-2023, nous avons accueilli 26 élèves, et cette tendance positive s'est poursuivie avec 39 élèves en 2023-2024. Les inscriptions pour l'année 2024-2025 affichent une hausse, avec une prévision encourageante de 44 élèves. Cette année, nous avons eu la possibilité d'ouvrir une classe pour les enfants de 4 ans, et nous souhaitons maintenir cette clientèle plus jeune au fil des années à venir. L'école Arc-en-Ciel accueille une clientèle EHDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) variée, comprenant des élèves ayant des troubles de l'apprentissage, des troubles de l'attention, des troubles de comportement, des troubles de langage etc. L'équipe éducative travaille donc avec ces élèves pour les aider à surmonter leurs difficultés et à réussir leur parcours scolaire. Pour ce faire, l'équipe a développé 9 plans d'intervention spécifiques en fonction des besoins de chaque élève. Ces plans peuvent inclure des stratégies pédagogiques adaptées, des interventions individuelles ou en groupe, des adaptations de l'environnement de l'élève, etc. L'objectif de ces plans est d'aider chaque élèves à atteindre son plein potentiel en fonction de ses capacités et de ses besoins particuliers. Quatre élèves de l'école Arc-en-Ciel ont également une cote, ce qui signifie qu'ils ont été évalués et

diagnostiqués comme ayant des besoins particuliers nécessitant une attention et un soutien supplémentaires. Cependant, nous ne disposons pas d'une classe ressource à l'école. Si un élève nécessite ce service, il doit se rendre à l'école des Appalaches, qui est située à 12 km de distance. Nous comprenons les défis que cela peut représenter pour les élèves et les familles et nous travaillons avec eux pour trouver des solutions adaptées. Il est important de noter que l'indice de défavorisation de notre école est de 8. Cette réalité socio-économique peut avoir des incidences sur la réussite scolaire, notamment en termes de ressources financières, de soutien familial et de ressources éducatives à la maison. C'est pourquoi nous sommes engagés à offrir un environnement inclusif et stimulant pour tous nos élèves, afin de les aider à réussir malgré les défis qu'ils peuvent rencontrer.

L'école Arc-en-Ciel compte 10 membres du personnel, majoritairement des femmes, qui travaillent de manière stable depuis plusieurs années. Les membres du personnel de l'école Arc-en-Ciel ont une bonne connaissance des élèves, car ils ont travaillé avec eux pendant de nombreuses années et ont établi des relations de confiance avec eux. Ils sont également bien informés des besoins des élèves en matière d'apprentissage, de développement et de bien-être, et travaillent ensemble pour créer un environnement d'apprentissage inclusif et positif.

Pour ce qui est des **pratiques pédagogiques** à notre école, nous trouvons que la maîtrise de la langue d'enseignement est importante pour la réussite des élèves. Les enseignantes ont travaillé en communauté d'apprentissage pédagogique (CAP) pour travailler la lecture chez les enfants pendant près de 4 ans. Les résultats des élèves sont satisfaisants et elles veulent maintenant concentrer leur énergie sur l'écriture. En 2018, le thème des communautés d'apprentissage pédagogique est l'écriture.

L'an passé, nous avons modifié notre plan d'action contre la violence et l'intimidation. Nous avons collecté des données pour mettre à jour notre approche. Nous avons constaté que la violence était rare et que les gestes d'intimidation étaient très rares. Les moyens que nous avons mis en place se sont révélés efficaces et nous faisons les ajustements nécessaires d'année en année. Nous offrons également un soutien en orthopédagogie pour les élèves ayant des besoins particuliers. Nous utilisons la RAI (Réponse à l'Intervention) pour identifier les élèves qui ont besoin de soutien supplémentaire et nous intervenons de manière ciblée et spécifique pour travailler sur des objectifs préétablis entre l'orthopédagogue et l'enseignante. Nous travaillons sur ces objectifs pendant un cycle et nous assurons la fréquence en utilisant la technicienne en éducation spécialisée qui est soutenue par l'orthopédagogue. Enfin, nous avons un conseil des élèves, celui-ci favorise l'implication des élèves dans la vie de l'école. Ce conseil permet aux élèves de participer activement à la prise de décision concernant la vie de l'école et de s'exprimer sur les sujets qui les concernent. Cela permet aux élèves de se sentir plus impliqués dans leur communauté scolaire et de développer leur sens de la responsabilité et de la citoyenneté.

Du côté **numérique**, les enseignantes ont fait l'acquisition de robots et de plusieurs tablettes. Elles intègrent bien les tablettes dans le quotidien, mais elles doivent mettre du temps pour s'approprier le fonctionnement des robots. Nous croyons que l'auto-formation est une bonne manière de s'approprier le matériel. Du côté de la **culture de collaboration**, nous avons beaucoup de parents qui s'impliquent. À chaque année, le service de garde ne sait pas s'il sera déficitaire ou s'il aura un surplus financier. Des parents se sont mobilisés pour trouver des solutions.

MISE EN ŒUVRI	E DU PROJ	ET ÉDUCATIF								Plan d'engagement vers la réussite	
Orientation #1	Assurer le déve	loppement des compétences néces	Objectif PEVR : Agir sur le développement des compétences de l'apprenant. (Communication, espri								
Objectif	Objectif 1. Renforcer les compétences des apprenants en matière de fonctions exécutives d'ici à 2027, en mettant en œuvre des programmes éducatifs ciblés 2. Au cours de l'année scolaire 2024-2025, accroître la compétence des enseignants en matière d'apprentissage en profondeur 3. D'ici 2027, les élèves développeront leurs compétences liées à l'apprentissage en profondeur. (Les 6 compétences)		Indicateur(s)		Valeur de départ		Année de référence Ci		ible 2028	critique, créativité, citoyenneté, résolution de problèmes)	
			1.Le pourcentage d'élèves du 2e cycle capable de nommer leurs défis et leurs forces en lien avec les fonctions exécutives, évalué à partir d'auto-évaluations réalisées par les élèves à mi-année et en fin d'année scolaire. 2. Le taux de satisfaction des enseignants ayant suivi les ateliers et les sessions de formation en apprentissage en profondeur, mesuré par un questionnaire. 3. Le pourcentage d'élèves qui atteint un niveau de compétence de base en lien avec les 6 compétences de l'apprentissage en profondeur.		ons s à Inconnue : en ar Inconnue e		2023-2024		80 %		
									85 %		
									80 %		
Identification des	Groupe(s)	Responsable (s) et	Res	sources r	requise		Suivi et commentaires				
actions	visé(s)	collaborateurs	Humaines	Matériel	lles	Financières	✓ Réalisée			En contrôle À surveiller improbable X Non amorcée	
1. Enseignement explicite : Intégrer des activités d'enseignement explicite des fonctions exécutives dans le	Maternelle à 6° année	Responsable : Nathalie Lessard	Nancy	Affiches Documents d'évaluatio	s p	Formation pour le personnel nouveau. 500 \$)	Auto-évaluations: Encourage élèves à réfléchir sur leurs prompétences liées aux fonct exécutives à l'aide d'auto-évaluations.	irager les Évaluation mi-a s propres nctions		· ·	

programme scolaire	Collaborateurs : Richard				Réactions : Suivre les progrès des		
pour aider les élèves à	Guillemette, Nancy Gaudreau,				élèves dans leurs compétences		
comprendre et à	titulaires et TES				exécutives en recueillant les		
pratiquer ces					observations des enseignants à		
compétences.					l'aide d'une grille.		
2. Organiser des ateliers	Responsable : Nathalie Lessard	Conseillère	Photocopies	Libération	Évaluation qualitative des retours	Évaluation mi-année	Évaluation fin d'année
et des sessions de		pédagogique	Livres	école de 2	des participants : Collecter des		
formation animées par	Collaborateurs:		apprentissage	jours pour	retours verbaux ou écrits des		
des CP en apprentissage	Véronique Nadeau (CP)	Soutien en	en profondeur	chaque	participants concernant leur		
en profondeur pour		classe		enseignant	expérience durant les ateliers. Des		
fournir des informations				(3600\$)	questionnaires peuvent être		
théoriques et des		Utiliser les			utilisés.		
exemples pratiques.		rencontres					
		pédagogiques.					
Intégrer dans les	Responsable : Nathalie Lessard	Conseillère			Auto-Évaluation :		
activités quotidiennes		pédagogique			Encourager les élèves à s'auto-		
les compétences en	Collaborateurs:				évaluer en utilisant des critères		
apprentissage en	Véronique Nadeau (CP)	Soutien en			prédéfinis.		
profondeur.	Titulaire et TES	classe					
		Utiliser les					
		rencontres					
		pédagogiques					

MISE EN ŒUVRI	E DU PROJ	ET ÉDUCATIF						Plan d'enga	gement vers la réussite
Orientation #3	Soutenir le pro	grès scolaire par le développement	Objectif PEVR : Mettre en œuvre des pratiques						
Objectif	D'ici à la fin 2027, diminuer le nombre d'élèves		Indicateur(s) Valeur de départ			Année de référence	Cible 2028	probantes actualisées.	
	dans la zone à lecture.	risque et dans la zone critique en	Nombre d'élèves les zones à risqu critique.	e et Zone	critique : 4 élèves sur 26 (15 %) à risque : 3 élèves sur 26 (11%)	Juin 2023	Réduire le nombre d'élèves dans les zones à risque et critique de 4 élèves, ou atteindre un pourcentage inférieur à 20% selon la variation de la clientèle.		
Identification des	Groupe(s)	Responsable (s) et	Re	ssources requ	ises	Mode d'évaluation		Suivi et	commentaires
actions	visé(s)	collaborateurs	Humaines Matérielles Financières		✓ Réalisée		En contrôle À surveiller In improbable X Non amorcée		
Instaurer un programme de lecture à l'école.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Enseignants et TES	Groupe de travail pour structurer le programme. S'assurer de mettre la TES en présence élève pendant le battement.	Achat de livres	500 \$ Achat des minutes nécessaires à la TES. 5000 \$	Évaluation des élèves : Utiliser les entretiens de le moments de l'année pour les progrès des élèves. Rétroaction des enseignar Recueillir des retours d'infréguliers auprès des enseig pour évaluer leur engagem identifier d'éventuels obstitévaluation de fin d'année Comparer les résultats actiévaluations.	évaluer nts: ormation gnants nent et acles.	année	Évaluation fin d'année
Utiliser la rétroaction en fournissant des commentaires détaillés et personnalisés aux élèves sur leurs compétences en lecture.		Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Véronique Nadeau (CP) Enseignants	Formation et soutien par la CP Libération pour formation	Au besoin	500 \$ 3000\$	Évaluation des élèves : Analyser les retours et commentaires recueillis au des activités de feedback e lecture. Rétroaction des enseignar Examiner comment ces ret été utilisés par les élèves p améliorer leur compréhens Évaluation de fin d'année Mesurer les résultats en le la fin de l'année et compar ceux de mi-année.	en nts tours ont pour sion. ecture à	année	Évaluation fin d'année
Mettre en place la lecture interactive enrichie.	Maternelle et 1 ^e cycle	Responsable : Nathalie Lessard Collaborateurs : Andréanne Poulin, Véronique Nadeau,		Achat d'album	500 \$	Observations en classe : O les réactions des enfants p les séances de lecture inte	endant	année	Évaluation fin d'année

titulaire de maternelle et			Évaluations informelles : Utiliser	
titulaire du 1e cycle			des jeux ou des activités ludiques	
	Équipe cycle		liés à la lecture pour évaluer leur	
	avec les 3	1000\$	compréhension. Par exemple,	
	écoles		demandez-leur de raconter ou de	
			dessiner une partie de l'histoire	
			pour vérifier leur niveau de	
			compréhension.	